



COMMUNIQUÉ
Paris, le 08/11/2021

VERBALISATIONS À TORT PAR DES VOITURES-RADARS PRIVÉES : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DÉNONCE UNE SITUATION UBUESQUE CRÉÉE PAR L'ÉTAT DEPUIS LA MISE EN ŒUVRE DES 80 KM/H ET APPELLE LES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE À PRENDRE PARTI DANS CE DOSSIER.

Entre le 1^{er} et le 14 octobre derniers, les voitures-radars privées nouvellement mises en circulation dans le département de la Marne ont verbalisé à tort des centaines d'automobilistes pour une vitesse pratiquée prétendument trop élevée, alors que ceux-ci respectaient en réalité scrupuleusement le Code de la route.

La Préfecture de la Marne a fait savoir qu'un défaut de mise à jour du logiciel déterminant les vitesses maximales autorisées était en cause, et que la situation était désormais régularisée. Les usagers de la route concernés par les verbalisations illégales seront directement contactés par les services du CACIR (Centre automatisé de Constatation des Infractions routières) et remboursés s'ils ont payé les contraventions émises de façon injustifiée.

Aujourd'hui, lundi 8 novembre 2021, « 40 millions d'automobilistes » dénonce une conséquence grave de l'abaissement, il y a 3 ans, de la limitation de vitesse à 80 km/h sur le réseau secondaire et du refus depuis de la part de l'État de restaurer la limitation de vitesse à 90 km/h, alors que la mesure généralisée n'a pas permis d'atteindre l'objectif de réduction de la mortalité formulé en 2018 et que de nombreux départements ont réhaussé la vitesse maximale autorisée à 90 km/h sur certaines routes départementales dont ils ont la gestion, sans qu'une augmentation du nombre d'accidents soit à déplorer.

Pour l'association, ces disparités entre les règles imposées injustement et sans concertation par l'État central et les mesures de bon sens prises au cas par cas par les autorités locales pour adapter la vitesse aux particularités routières et aux besoins des territoires sont à l'origine d'une vaste confusion pour les usagers de la route.

« 70 ? 80 ? 90 ? Aujourd'hui, plus personne ne sait à quelle vitesse on doit rouler sur les routes secondaires. Cela change d'un type de voie à l'autre, d'un département à l'autre, et au gré des décisions actées par les Conseils départementaux. Même les personnes qui sont censées faire appliquer la loi s'y perdent, c'est un comble. Cette incertitude est source de stress et d'injustice pour les automobilistes, comme l'illustre parfaitement l'événement qui s'est produit dans la Marne. Il est d'ailleurs à craindre que ce ne soit pas le seul de ce genre que l'on regrettera » estime Daniel QUÉRO, dirigeant de l'association « 40 millions d'automobilistes ».

« La réglementation de la vitesse en France est devenue parfaitement illisible. Il est impératif d'y remédier et de retrouver une harmonie sur nos routes, gage de sécurité. Toutes les routes nationales et départementales doivent repasser à 90 km/h, parce que la grande majorité d'entre elles bénéficie de tous les équipements et de toutes les conditions nécessaires de sécurité pour rouler à cette vitesse sans risque majeur. Pour les autres, on peut améliorer les infrastructures ou abaisser ponctuellement la vitesse à 70 km/h, comme le prévoit la loi » rappelle Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

Fermement opposée depuis l'origine à la privatisation des radars embarqués, l'association a mis en ligne une pétition intitulée « [Plus un radar de plus](#) » pour lutter contre la répression à outrance ; celle-ci a déjà recueilli plus de 200 000 signatures.

« 40 millions d'automobilistes » appelle enfin les candidats à l'élection présidentielle à prendre parti sur la question de l'abaissement généralisé de la limitation de vitesse à 80 km/h, qui fut un des éléments déclencheurs du mouvement des Gilets jaunes à l'automne 2018 et continue à susciter la colère des automobilistes 3 ans après sa mise en œuvre.



CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY

presse@40ma.net

Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'européen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com